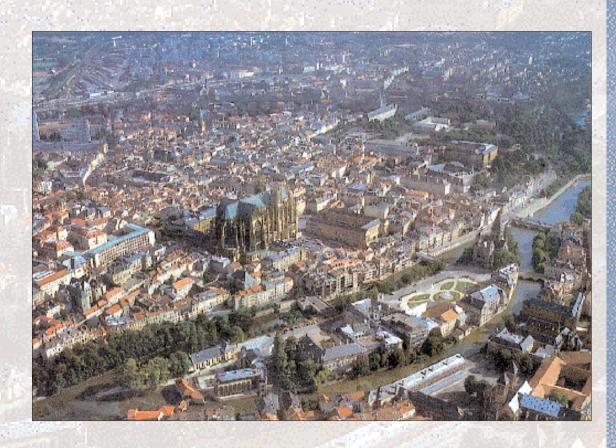
LES MOTS DE LA VILLE EN IMAGES

SENSIBILISATION À LA CULTURE URBAINE





Se

Ce document a été conçu et réalisé par le CAUE de la Moselle dans le cadre de l'atelier d'architecture du lycée professionnel du bâtiment et des travaux publics de Montigny-les-Metz, avec la participation de Frédérique Ernst, architecte DPLG, chargée du milieu scolaire sous la direction de Marie-Sylvie Schmitt.

Les élèves ont recherché sur le plan de Metz les lieux susceptibles d'illustrer les mots utilisés pour parler de la ville. Ils ont ensuite parcouru Metz afin de réaliser les photographies permettant d'illustrer les définitions de ces mots.

Les élèves ayant participé sont :

Beltadze Serguei, Burlet Mickaël, Cetin Ihlan, Dahlmann Thomas, De Rubeis Damien, Di Maio Chloé, Gelpe Jérémie, Humbert Alexandre, Lang Marjorie.

Ils ont été encadrés par Alain Jérôme, enseignant d'arts appliqués.

Avec l'aide de quelques ouvrages (disponibles au CAUE de Moselle) :

- c Dictionnaire de l'urbanisme de P. Merlin et F. Choay, éd. PUF,
- c Dictionnaire Petit Robert 1,
- c Dictionnaire Petit Larousse illustré,
- c L'urbanisme végétal de C. Stefulesco, éd. Institut de développement forestier.

juin 2000

pour adapter des espaces à des usages humains.

l'urbanisation n.f.

- action d'urbaniser, de créer des villes ou d'en étendre l'espace urbain.
- urbain adj. (lat. urbanus, de la ville) ce qui concerne la ville par opposition à rural qui concerne la campagne exemples : les transports urbains, la population urbaine.
- agglomération urbaine n.f. ensemble constitué par une ville et ses banlieues.

... mes premiers pas dans la ville

- 1 Place de la gare
- 2 Avenue Foch : alignement d'arbres
- 3 Avenue Foch : terre-plein central
- 4 Avenue Foch
- 5 Square Camoufle
- 6 Porte Serpenoise
- 7 Allée de l'Esplanade
- 8 Esplanade
- 9 Parc municipal du Saulcy
- 10 La cathédrale
- 11 Place d'Armes
- 12 Place Saint-Jacques
- 13 Rue Serpenoise
- 14 Ruelle des Bordeaux : passage
- 15 Quai de Rimport
- 16 Boulevard Paixhans
- 17 Jardins des Tanneurs
- 18 Belvédère de la rue des Murs



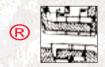
... camet de vol sur la ville



Les voies urbaines



Les espaces publics



L'implantation des bâtiments



Les tissus urbains



Divers



le Boulevard

n.m. (néerlandais bolwerc, un ouvrage de fortification) Voie urbaine plantée d'arbres qui fait le tour d'une ville et occupe ordinairement la place des anciens remparts.



l'Avenue

n.f. (terme apparu XVI^{ème} siècle)

- (1) Rue plantée d'arbres d'alignement, conduisant à une ville ou un lieu prestigieux : avenue des Champs Elysées (Paris).
- (2) Grande voie urbaine, souvent bordée d'arbres.



la Rue

n.f. (lat. ruga, ride)

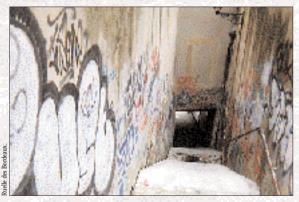
Voie publique aménagée dans une agglomération, entre les maisons ou les propriétés privées.



l'Allée

n.f. (lat. deambulare, aller)

Se dit des lieux propres à la promenade. On distingue plusieurs sortes d'allées : couverte quand les branches cachent le ciel ou découverte ; simple ou double bordée de part et d'autre d'un ou deux alignements.



le Passage

n.m. Petite rue couverte sur une partie au moins de son parcours, passant sous le premier étage des maisons ou sous un pont.



le Quai

n.m. Aménagement des berges d'une rivière ou d'un canal, plate-forme soutenue par un mur et accueillant une voie publique séparant le cours d'eau des maisons qui le longent. Il sert souvent à la promenade et peut être ombragé.



le Square

n.m. (de l'anglais «place carrée»)

Jardin public de dimension réduite, généralement clos et aménagé au milieu d'une place.



l'Esplanade n.f. (XV^{eme} siècle, de l'italien spianata, aplanie)

- (1) Terrain plat et découvert devant un édifice ou une place fortifiée.
- (2) Terrain plat et élevé qui permet de jouir à découvert de la vue sur les environs.



le Jardin Public

Jardin aménagé et conçu généralement à l'initiative de la collectivité locale. En France, leurs fréquentation et usages sont réglementés.



le Parc

n.m. (bas lat. parricus, enclos)

Il se différencie du jardin par sa vocation fondatrice de regroupement d'une population ou de protection : parc de protection de la nature. Terrain étendu, souvent enclos et boisé, pour le loisir et la promenade.



la Place

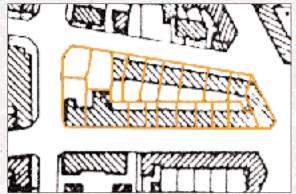
n.f. Rue large, endroit où les habitants d'une ville peuvent se rassembler, lieu public, découvert, entouré de bâtiments dans une ville.



la Place d'Armes

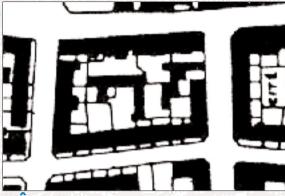
Emplacement réservé dans chaque garnison au rassemblement des troupes.

...L'implantation des bâtiments



le Parcellaire

n.m. Ensemble de la division du sol en parcelles et sa représentation cartographique.



l'Îlot

n.m. La plus petite unité de l'espace urbain, entièrement délimitée par des voies, souvent appelée «pâté de maisons». L'îlot est divisé en parcelles. La partie centrale de l'îlot se nomme «cœur d'îlot». Ce dernier peut être construit ou non.



l'Îlot dense ou ouvert

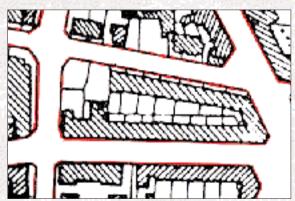
L'îlot est dense si les bâtiments construits en périphérie sont accolés.

L'îlot est ouvert si les bâtiments sont disposés sans continuité.



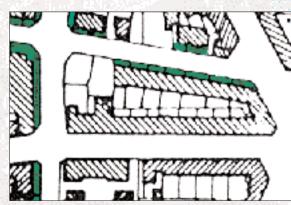
le P.O.S.

Plan d'Occupation des Sols Document d'urbanisme, en général à l'échelle d'une commune, fixant les règles d'utilisation des sols. Le P.O.S. définit l'alignement sur les rues, le reculement, les zones constructibles, etc.



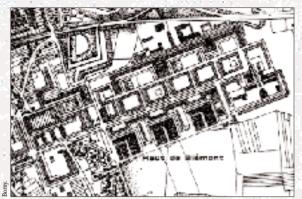
l'Alignement

n.m. Limite séparant la voie publique (le trottoir, ...) des propriétés privées, quelle que soit la régularité de son tracé.



le Reculement

n.m. C'est le retrait donné aux bâtiments par rapport à l'alignement.



le Grand Ensemble

(terme apparu en 1935)

Groupe d'immeubles comportant un nombre élevé de logements offrant à tous l'hygiène, de l'espace, du soleil, en rupture avec la tradition urbaine.



le Lotissement

n.m. (action de faire des lots)

Division d'une propriété en parcelles en vue de l'implantation de bâtiments.



le Noyau villageois Partie du village la plus ancienne, en opposition avec les extensions du village plus récentes (lotissement, zone d'activités).



l'urbanisation allemande

Les îlots sont souvent de forme triangulaire et de grandes dimensions.

Les voies sont larges et la densité de bâti est forte.



la zone d'activités écono-miques

Zone qui accueille des activités diverses : industrie, commerce, artisanat, bureaux, ...

A ne pas confondre avec le technopôle qui accueille des industries de pointe (informatique, ...), des universités, des zones de loisirs (golf, ...), des bureaux, ...



le tissu urbain du centre ancien

Les îlots sont de forme et de dimensions très variables.

Forte densité de bâti et rues étroites.



l'Alignement d'arbres

n.m. (lat. linum, fil de lin)

Les arbres sont plantés en alignement régulier, le plus souvent le long des allées, des boulevards, des avenues, des canaux.



la Ceinture Verte

(en anglais green belt)

Couronne autour d'une ville ou d'un centre ville préservée de l'urbanisation.



le Terre-plein

n.m. Plate-forme de terre généralement maintenue par une maçonnerie, permettant la plantation d'arbres.

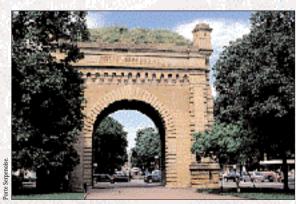


le Belvédère

n.m. (de l'italien belvedere, belle vue) Lieu d'où l'on découvre une belle vue.



la Signalisation n.f. Ensemble des signaux (visuels, lumineux, acoustiques) destinés à organiser la circulation des usagers ou à communiquer.



le Monument

n.m. (lat. monere, rappeler à la mémoire)

Pièce d'architecture ou sculpture réalisée afin de commémorer des individus ou des évènements.